

CONNAISSANCES EN ACTION

Appel à projets

Formulaire de demande pour l'appel à projets « Connaissances en action »

Le formulaire de demande ainsi que la lettre d'appui du milieu partenaire et le calendrier de réalisation devront être retournés dans un seul fichier PDF à l'adresse suivante :
concours.connaissances.vrrcd@ugam.ca.

Avant de soumettre votre projet d'outil de partage des connaissances (fichier PDF), vous devez vous assurer que tous les renseignements fournis sont exacts.

Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. Description du projet de développement d'outil de partage de connaissances	30
2. Adéquation et importance du projet de développement d'outil de partage de connaissances avec les préoccupations, besoins ou problèmes du milieu partenaire et respect des principes directeurs	25
3. Engagement avec le(s) milieu(x) partenaire(s) pour créer des retombées, que ce soit sur le plan économique, social, environnemental, technologique, culturel, de la santé ou international	15
4. Faisabilité de la stratégie de diffusion	10
5. Faisabilité et réalisme du calendrier et du budget	10
6. Critère d'appréciation globale	10
TOTAL :	100

Définitions

Mobilisation des connaissances :

Pour les Fonds de recherche du Québec, la mobilisation des connaissances renvoie à l'idée que les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long termes, à l'action (i.e. à des innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et à un changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche. Les publics cibles sont d'une part les utilisateurs et les utilisatrices potentiels des résultats de la recherche qui travaillent dans les entreprises, ministères, organismes ou établissements, et d'autre part le grand public, qu'il soit de la société civile, citoyen et citoyenne, etc. Le concept de mobilisation des connaissances comporte une visée d'action pouvant mener à un changement, qui inclut le partage, l'échange, le transfert, la traduction, l'application et la valorisation des résultats de recherche; et une visée de promotion par la mise en valeur, la dissémination et la diffusion des résultats de la recherche.

Source : inspirée de la définition des Fonds de recherche du Québec (<https://frq.gouv.qc.ca/mobilisation-des-connaissances>)

Milieu partenaire :

Le milieu partenaire fait référence aux parties prenantes qui sont impliquées dans un projet de recherche, telles que les utilisateurs finaux, les décideurs publics, les milieux gouvernementaux, industriels, entrepreneuriaux ou tous les groupes inclus dans la Politique 41 de l'UQAM (organismes populaires, communautaires, associations volontaires et autonomes, sans but lucratifs, groupes de femmes, syndicats, comités de citoyennes et citoyens) sont également admissibles.

Le milieu partenaire n'est pas un collaborateur de type pourvoyeur contractuel de services.

Source : inspirée de la définition du site web du Service aux collectivités (<https://sac.uqam.ca>)

1. Titre de l'outil de partage de connaissances

(100 caractères, espaces compris)

2. Description de l'outil de partage de connaissances

(500 caractères, espaces compris).

3. Adéquation entre le besoin du milieu partenaire et l'outil de partage des connaissances

(300 caractères, espaces compris).

4. Identification des membres de l'équipe de recherche

Professeure régulière, professeur régulier porteur du projet en tant que demandeur principal; autres membres académiques et milieu partenaire.

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Département ou unité de recherche :

Téléphone principal :

Autre téléphone (facultatif) :

Courriel :

Professeur ou professeure 2 (si applicable)

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Département ou unité de recherche :

Professeur ou professeure 3 (si applicable)

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Département ou unité de recherche :

Membre du milieu partenaire 1

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Organisme partenaire :

Membre du milieu partenaire 2 (si applicable)

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Organisme partenaire :

Membre du milieu partenaire 3 (si applicable)

Prénom :

Nom :

Fonction ou statut au travail :

Organisme partenaire :

5. Expertises et complémentarité de l'équipe

(300 caractères, espaces compris).

6. Pertinence, importance, clarté et originalité du projet de développement d'outil de partage de connaissances

(500 caractères, espaces compris).

7. Rôle, reconnaissance de la qualité d'engagement et implication visée du milieu partenaire

(300 caractères, espaces compris).

8. Retombées anticipées du projet de développement d'outil de partage des connaissances

(500 caractères, espaces compris).

9. Stratégie de diffusion de l'outil

(300 caractères, espaces compris).

Outre le formulaire de demande, 2 documents sont requis :

Calendrier de réalisation et ventilation du budget (1 page maximum)

La somme allouée doit servir à financer les étapes de développement d'un outil de partage des connaissances permettant de soutenir les activités de mobilisation des connaissances, dont le financement est fréquemment un défi.

Le réalisme de l'échéancier et du budget sera pris en considération lors de l'évaluation de la pertinence, de l'importance, de la clarté et de l'originalité du projet de développement d'outil de partage de connaissances

Le financement de chaque projet sélectionné est d'un montant maximal de 20 000 dollars.

Le développement de l'outil devra être réalisé dans les 12 mois suivant l'octroi du financement et réalisé entre le 1er mai 2024 et le 30 avril 2025.

Le financement doit être utilisé pour des dépenses directes liées à la réalisation du projet.

Dépenses admissibles : coûts directs du projet, bourses/salaires étudiants, frais de déplacements lorsque justifiés et allocation de détachement pour le milieu partenaire (max 50% du financement).

Dépenses non-admissibles : les dégrèvements d'enseignement, supplément salarial pour la professeure, le professeur, toute dépense déjà assumée par un autre bailleur de fonds ou programme institutionnel.

Un court rapport sur l'utilisation des fonds sera demandé à la fin de la période allouée de financement. L'UQAM se réserve le droit de réclamer les sommes non dépensées à la fin de cette période.

Si votre projet a bénéficié d'un financement du fond de transfert du Programme d'aide financière à la recherche et à la création – PAFARC du Service aux collectivités, l'admissibilité de votre projet dépendra de la justification donnée à savoir en quoi ce nouveau projet se distingue du précédent projet ayant été financé.

Lettre d'appui du milieu partenaire (1 page maximum)

Le développement de l'outil de partage des connaissances est fait en collaboration avec un milieu partenaire, lequel doit fournir une lettre d'appui au projet de développement de l'outil. Les propositions d'outils soumises doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet de recherche terminé ou en voie de l'être. Le projet doit être réalisé dans les 12 mois suivant l'annonce des résultats du concours.

La lettre devra faire ressortir la pertinence de l'outil de partage des connaissances pour ce milieu partenaire, la confirmation de l'engagement du milieu partenaire, une description de la collaboration et de l'implication du milieu partenaire, des détails sur les retombées anticipées pour le milieu partenaire et des informations sur les mécanismes de collaboration entre l'équipe de recherche (membres académiques et du milieu partenaire).